



VILLE DE NEUFCHATEAU

Ville de Neufchâteau.

Rapport Urbanistique Environnemental Camping 'Val d'Emeraude' – Zone de loisirs de Neufchâteau (Chaussée de Florenville)

Conformément à l'article 4 du Code Wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, le Collège Communal de la Ville de Neufchâteau informe la population qu'il soumet le projet de rapport urbanistique et environnemental à **l'enquête publique**.

Le dossier est soumis à l'enquête publique pendant une durée de **trente jours**, soit du 23/03/2017 au 24/04/2017 et déposé, aux fins de consultation par le public, dans les bureaux du service de l'urbanisme, Grand Place 3 à Neufchâteau (hôtel de Ville), du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Le dossier peut également être consulté, à la même adresse, le 11/04/2017 de 16 heures à 20 heures, **uniquement** sur rendez-vous pris préalablement au numéro de téléphone suivant : 061/27.50.94.

Une réunion publique aura lieu le 30/03/2017, à 18 heures à l'hôtel de ville (salle Brasseur), Grand Place, 1 à 6840 Neufchâteau.

Quiconque aurait des réclamations et/ou observations à formuler au sujet de ce dossier doit les adresser **par écrit** par lettre ordinaire ou télécopie, datée et signée, au Collège Communal de la Ville de Neufchâteau avant la fin de l'enquête ou, au besoin, oralement, lors de la réunion de clôture de ladite enquête qui se tiendra le 24/04/2017 à 11h00 à l'hôtel de ville (salle Brasseur), Grand Place, 1 à 6840 Neufchâteau.

Le Secrétaire communal,
J-Y Duthoit,

Le Bourgmestre,
D. FOURNY,